Emballage des spécimens de pathologie

Les spécimens de pathologie doivent être emballés conformément aux indications ci-dessous afin de prévenir les déversements et les risques d'exposition des travailleurs au formol.

Principe du triple emballage

Les spécimens (emballage primaire) sont placés dans un sac hermétique (emballage secondaire) avec un papier absorbant de grandeur adéquate selon la quantité de liquide.

Les requêtes sont insérées dans un autre sac hermétique (différent de celui des spécimens) ou dans la pochette dédiée sur les sacs Biohazard.

Le sac de spécimens et le sac de requêtes sont placés une glacière (emballage tertiaire). Ne pas mettre le sac de requête dans le sac de spécimens.

ATTENTION :

Les autres spécimens (tubes de sang, écouvillons, etc.) ainsi que leurs requêtes doivent être emballés séparément des spécimens de pathologie[1].

L'emballage tertiaire est scellé et une étiquette informant les travailleurs de la présence de formol 10% dans le paquet est apposée sur le couvercle.

Une glacière remplie uniquement de spécimens de pathologie est à privilégier.

[1] Pour les requis d'emballage des autres spécimens de laboratoire (tubes de sang, spécimens urinaires, etc.) voir l'affiche et l'aide-mémoire **AM-AQR-004 Préparation et emballage des spécimens**.